

Image not found or type unknown



Usage d'une surface habitable

Par **xander30**, le **01/07/2016** à **17:04**

Bonjour,

J'ai acheté un lot de plusieurs appartements et dans ce lot figure une chambre de bonne (chambre + antichambre). Cependant vu la superficie (27m²) et la hauteur sous plafond, je souhaiterais réaliser des travaux afin d'en faire un appartement en duplex. séjour ouvert sur cuisine + SDB au RDC et 2 chambres à l'étage.

Sachant que celui-ci a été acheté en chambre de bonne qu'elles sont les démarches pour qu'il soit considéré comme un appartement?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,